

2

A vos agendas!

3

Les brèves
Personnel
Ça vous intéresse

5

Annonces

EDITO

Promotion de nos produits agricoles

A Genève, l'année 2008 a été riche en événements pour la promotion de nos produits agricoles, avec deux grands rendez-vous cet été.

Premièrement, juin a été marqué par l'Euro, avec un stand OPAGE, sur la plaine de Plainpalais, qui a eu un grand succès malgré une météo capricieuse en début de mois et qui a un peu calmé les ardeurs des supporters pendant les premiers matches de football.

Ensuite, août c'est les fêtes de Genève et, pour la première fois, l'OPAGE a mis en place un stand au jardin Anglais. Etant un peu en retrait des animations musicales, ceci n'a pas empêché le public, toujours très nombreux pendant ces fêtes, de venir déguster nos excellents produits genevois pendant dix jours.

La fin de l'année est toujours marquée par la traditionnelle Foire de Genève à Palexpo, qui cette année a également accueilli les floralies. Le stand *Genève-Région Terre-Avenir* a été déplacé sur un nouvel emplacement. Un petit doute régnait avant l'ouverture sur la fréquentation de ce grand espace voué à l'agriculture.

Le public a toutefois retrouvé un très beau stand où la fréquentation et les ventes de repas ont dépassé les prévisions.

En cette période de fin d'année, je voudrais remercier et féliciter tous les gens qui sont oeuvré toute l'année pour la promotion de nos produits genevois. Il faut relever ici l'excellent travail fait par la direction et l'équipe de l'OPAGE et par son Conseil de fondation.

Des remerciements tout particuliers doivent être adressés aux paysannes genevoises qui s'occupent de l'animation de diverses manifestations de promotion au fil de l'année. Sans oublier le Président de notre Office, François Erard, qui a su concilier cette place durant plusieurs années avec la direction d'AgriGenève, sans ménager son temps et en défendant toujours l'agriculture genevoise dans son ensemble.

A vous tous ainsi qu'à vos familles, je souhaite par avance de bonnes fêtes de fin d'année.

Marc FAVRE

A vos agendas !

Joyeuses fêtes !



Date	Manifestation	Lieu - Horaire
26 janvier 2009	Comité d'AgriGenève	Cafétéria du CAG, 8h30
29 janvier 2009	Séminaire agricole	Salavaux
17 février 2009	Comité de l'AOVG	Cafétéria du CAG, 8h30
2 mars 2009	Comité d'AgriGenève	Cafétéria du CAG, 8h30
17 mars 2009	Assemblée Générale de l'AOVG	Anières
25 mars 2009	Assemblée Générale d'AgriGenève et du Cercle des Agriculteurs	Dardagny
6 avril 2009	Comité d'AgriGenève	Cafétéria du CAG, 8h30
4 mai 2009	Comité d'AgriGenève	Cafétéria du CAG, 8h30
16 mai 2009	Caves ouvertes	Tout le canton
15 juin 2009	Comité d'AgriGenève	Cafétéria du CAG, 8h30
31 août 2009	Comité d'AgriGenève	Cafétéria du CAG, 8h30
12 octobre 2009	Comité d'AgriGenève	Cafétéria du CAG, 8h30
9 novembre 2009	Comité d'AgriGenève	Cafétéria du CAG, 8h30
14 décembre 2009	Comité d'AgriGenève	Cafétéria du CAG, 8h30

N'hésitez pas à nous contacter pour compléter cet agenda. Mme Belloir Mireille, tél. 022 939 03 10.

Les brèves

Félicitations !

Nous tenons à féliciter deux genevois : Monsieur Philippe Plan, qui a obtenu son diplôme en oenologie de Changins et Monsieur Sébastien Gros, qui a réussi l'HES en œnologie.

Nous leur souhaitons plein succès dans leur vie professionnelle.

Personnel

Suite à la restructuration de notre département assurances, nous nous sommes vus contraints de réduire le nombre de collaborateurs affectés à ce service. Ainsi, c'est avec regret que nous avons mis un terme, pour le 31 décembre 2008, aux relations de travail que nous entretenions avec Madame Laetitia Duperrex. Laetitia Duperrex est entrée au service d'AgriGenève en janvier 2007 avec pour mission la gestion des dossiers d'assurance maladie individuelle, puis de la LPP pour employés agricoles. Nous tenons ici à remercier Laetitia Duperrex pour le travail qu'elle a fourni au sein d'AgriGenève durant deux ans et nous lui souhaitons surtout beaucoup de succès dans sa recherche d'un nouvel emploi et pour la suite de sa carrière professionnelle.

FE

Ça vous intéresse

AgriGenève Info et Conseil Tech

Depuis de nombreuses années vous recevez, 6 fois par an, notre publication AgriGenève INFO, doublée pour certains numéros, par AgriGenève INFO TEC. Après mûre réflexion nous avons décidé de cesser d'éditer ce journal interne pour renforcer notre présence dans le journal AGRI qui est, rappelons-le, notre organe officiel selon l'article 3 de nos statuts. Cette solution nous permettra de faire de substantielles économies sans rompre le lien avec nos membres lecteurs. Sur le plan de la communication interne, vous recevrez par mail et à échéance régulière, notre lettre électronique d'information et de manière ponctuelle des circulaires papier sur des thèmes très précis. Pour les questions liées à la technique, notre répondeur téléphonique sera toujours à votre disposition, tout comme les messages envoyés par mail. Bien entendu, l'accès à notre site internet, www.agrigeneve.ch, vous permettra toujours d'accéder à de nombreuses informations d'actualité ou documents utiles à la gestion de votre entreprise.

FE

Bourse cantonale et Prix cantonal du Développement durable (édition 2009)

Afin de soutenir et d'encourager les initiatives émanant des milieux privés et associatifs favorisant le développement durable, le Conseil d'Etat décernera en 2009, et ce pour la 8^{ème} année consécutive, une bourse et un prix cantonaux du développement durable, respectivement, d'un montant maximum de CHF 30'000.- et CHF 10'000.-.

Les projets ou les réalisations soumises au concours doivent contribuer à favoriser la convergence et l'équilibre durable entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique, pour Genève et sa région.

Toute entreprise, personne ou groupement issu des milieux privés ou associatifs, domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans la région frontalière du canton, (Ain, Haute-Savoie, district de Nyon), peut faire acte de candidature.

La date limite pour la réception du formulaire d'inscription accompagné du dossier complet est fixée au **lundi 2 février 2009**.

Le formulaire d'inscription, le règlement du concours ainsi que toutes informations utiles peuvent être obtenus sur le site Internet www.qe.ch/agenda21.

Diversification agricole en accord avec la législation cantonale ?

Agri Accueil lance un appel à tous ceux qui proposent une **table d'hôtes**, une **salle / tente à louer** ou un autre type de diversification agricole ! Il est essentiel que tous les agriculteurs genevois faisant de l'agritourisme réunissent leurs forces et se retrouvent le 18 décembre prochain. C'est l'objectif de l'association Agri Accueil qui a été fondée en 2007 et qui prévoit une **action auprès du Service du commerce pour début 2009**.

Les activités annexes des agriculteurs ne sont pas prises en compte dans la loi cantonale sur la restauration (LRDBH) et sont de ce fait **assimilées à des restaurants** ! Les tables d'hôtes, les brunch à la ferme, ainsi que notamment les locations de salle se voient soumis à des **contraintes disproportionnées** (CFC de restaurateur exigé pour toute restauration à la ferme). Agri Accueil souhaite participer aux travaux de modification de la loi cantonale sur la restauration prévus dès 2009 en vue d'y faire figurer l'agritourisme.

Une assemblée se déroulera le **18 décembre prochain de 16 à 18 heures** (au sous-sol du CAG, 15 rue des Sablières à Meyrin) afin de **recenser les problèmes rencontrés** dans l'agritourisme à Genève et d'élaborer un rapport qui sera transmis au Service du commerce.

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à contacter Céline Perroux (secrétaire) ou Jean Rivollet (Président).

CP

Le séminaire agricole de Salavaux est de retour le 29 janvier 2009

Le séminaire est une journée d'information, de démonstration et d'échange portant sur un thème concernant l'agriculture.

Le succès de ces journées provient d'un mélange subtil entre le développement théorique du thème suivi de sa mise en pratique sur l'exploitation.

La partie théorique permet de situer le contexte et d'illustrer la vue d'ensemble. Elle est courte, précise et facile à assimiler.

L'aspect pratique est démontré par un exploitant d'où un échange intense et enrichissant.

Ces deux phases intimement liées sont panachées dans la journées afin d'augmenter encore le dynamisme.

Cette année, le sujet portera sur l'énergie. Le volet le plus important traitera des économies qu'il est possible de réaliser par des gestes simples et des exemples concrets.

Le ménage tout comme les cultures, le parc machines ou encore l'étable seront présentés.

La seconde partie illustrera les possibilités d'autoproduction et d'autoconstruction d'installations pour des énergiculteurs débutants à plus avancés.

AJ

Mémento agricole et agenda 2009

30 ans d'informations utiles dans votre poche !

Le mémento agricole est une source d'informations indispensables à l'agriculteur-trice. Il évolue au fil des années en suivant la cadence soutenue de l'évolution agricole. C'est le support idéal pour obtenir la bonne information et le bon chiffre au bon moment et rapidement.

L'agenda, outil de travail pratique, est composé d'un semainier sur 2 pages par semaine et de pages de notes.

Notre supplément sur "la protection douanière des produits agricoles" traite cette année un sujet d'actualité. Au moment où se discute différentes variantes de libre échange avec l'UE, notamment au niveau de l'agriculture, il est intéressant de faire le point sur l'état actuel des protections douanières. Chaque produit est résumé dans un petit fascicule de 20 pages, soit les céréales et oléagineux, pommes de terre et betteraves, les cultures maraîchères et la viticulture puis la viande et ses sous-produits.

Le tout pour Fr. 22.- seulement (TVA comprise, frais de port en sus).

Simplifiez-vous la vie ! Abonnez-vous au mémento agricole et son agenda !

- Plus de soucis de commande : chaque année, dès sa parution, vous recevrez le mémento agricole en primeur.
- Vous économisez Fr. 6.-.

Merci d'adresser votre commande à : AGRIDEA - Mme A. Maillard - Av. des Jordils 1 - CP 128 - 1000 Lausanne 6, par tél. 021 619 44 70, par fax 021 617 02 61, par e-mail astrid.maillard@agridea.ch ou via notre site Internet www.agridea-lausanne.ch

Vous pouvez également trouver le mémento agricole auprès de quelques Landi et sociétés d'agriculture et à la Fondation rurale interjurassienne (FRI) à Courtemelon pour les habitants du Jura et Jura bernois.

Valérie Demont, AGRIDEA Lausanne.

Energies renouvelables

Un document de référence unique en Suisse romande

Ce classeur de fiches techniques a pour vocation de fournir les informations de base concernant les conditions de mise en œuvre et les facteurs de succès pour les projets dans les différents domaines des énergies renouvelables. Chaque domaine est illustré au moyen d'exemples de cas en activité. Il s'adresse aux familles paysannes et à toute personne active dans le milieu agricole et rural.

La collaboration avec sol-E Suisse (filiale du groupe BKW FMB Energie SA) et le soutien du Service du développement territorial de l'Etat de Vaud est un gage d'un contenu fiable et de qualité.

Contenu du classeur :

Economies d'énergies, biogaz, bois, agrocarburants, matières premières renouvelables, énergie solaire, éolien, petite hydraulique, pompes à chaleur, échangeurs et récupération de la chaleur, aspects organisationnels et économiques, bases légales.

Abonnement annuel de mise à jour. Prix du classeur Fr. 65.- frais d'expédition en sus. Réf. SBO – 456

Profitez de notre prix de lancement du classeur Fr. 55.- au lieu de Fr. 65.-.

Offre valable jusqu'au 31.01.2009.

Merci d'adresser votre commande à : AGRIDEA - Mme A. Maillard - Av. des Jordils 1 - CP 128 - 1000 Lausanne 6, par tél. 021 619 44 70, par fax 021 617 02 61, par e-mail astrid.maillard@agridea.ch ou via notre site internet www.agridea-lausanne.ch

Valérie Demont, AGRIDEA, Lausanne

CERCLE DES AGRICULTEURS DE GENEVE ET ENVIRONS



3	syndicats
400	sociétaires
7'000	clients

SATIGNY → zone industrielle de Meyrin / voie n° 11 A
rue des Sablières 15
tél : 022 306 10 10 fax : 022 306 10 11
cag@span.ch

MEINIER → route de Compois 14
tél : 022 752 44 71 fax : 022 752 47 08

BERNEX → LULLY JARDIN
chemin des Cornaches 1
tél : 022 850 91 60 fax : 022 757 61 79

Représentants

G. Paroisse 079 624 27 56

L. Dufournet 079 624 54 37